



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale  
Île-de-France



BIEN AGIR  
**TMS  
pros**  
MIEUX PRÉVENIR

## FICHE OUTIL

# Aide au dépistage et à la hiérarchisation des situations à risque TMS

# SOMMAIRE

## 01

**P.03 POURQUOI UN DÉPISTAGE DES SITUATIONS DE TRAVAIL À RISQUE TMS ?**

## 02

**P.04 QUI LE RENSEIGNE ?**

## 03

**P.05 COMMENT SE PRÉSENTE L'OUTIL PROPOSÉ ?**

- ⊙ Les indicateurs a posteriori
- ⊙ Les indicateurs a priori

## 04

**P.07 COMMENT PROCÉDER ?**

- ⊙ Délimiter
- ⊙ Coter
- ⊙ Hiérarchiser

# 01

## POURQUOI UN DÉPISTAGE DES SITUATIONS DE TRAVAIL À RISQUE TMS ?

Le terme *situation de travail* englobe la tâche, l'activité, le poste de travail et son environnement proche.

Afin de définir des priorités d'actions en prévention des TMS, il est nécessaire d'identifier les situations de travail à risque et de les hiérarchiser en fonction de l'importance de ce risque. La création de cette hiérarchisation va éviter de disperser les ressources humaines et financières sur des postes de travail qui ne seraient pas prioritaires en termes de risque.



Grâce au dépistage, je me suis rendu compte que ce n'était pas celui qui criait le plus fort qui avait le plus mal

Directeur ressources humaines

**Dans le programme TMS Pros, ce travail doit être réalisé en étape 2 « Par quoi commencer ? ».**

L'outil de dépistage est proposé en version informatisée sous Excel. Il existe également une version de cet outil spécifique au secteur sanitaire et social.

# 02

## QUI LE RENSEIGNE ?

L'utilisation de l'outil de dépistage ne nécessite **aucune formation préalable**.

Sa mise en œuvre repose sur une approche participative et pluridisciplinaire.

Il est donc préférable de constituer, au préalable, un groupe de travail composé de personnes présentant différentes compétences (direction, salariés, encadrement, médecin du travail, instances représentative du personnel, personne-ressource ou chargé de prévention TMS, etc.).

La composition du groupe de travail sera adaptée selon l'échelle (service/atelier/département) ou la situation de travail explorée lors du dépistage.



Pour chaque situation de travail repérée, la grille sera **remplie par les membres du groupe de travail et les salariés concernés**. La cotation sera discutée directement sur place ou lors d'une concertation en réunion.

Afin d'obtenir des retours réalistes via leurs collègues, les salariés qui seront volontaires ou sélectionnés pour contribuer au dépistage, devront avoir un sens de l'observation développé et une certaine aisance relationnelle.

Au-delà de la cotation, l'intérêt de cet outil porte sur la mise en discussion et la confrontation des points de vue. Aussi, il peut être intéressant de demander aux salariés concernés de renseigner individuellement « leur grille de dépistage » et partager leurs cotations avec celles de leurs collègues à l'occasion d'une réunion du groupe de travail.

# 03

## COMMENT SE PRÉSENTE L'OUTIL PROPOSÉ ?

La grille de dépistage proposée permet d'identifier, pour chaque situation de travail, les différentes contraintes pouvant être à l'origine de TMS et leur nature. Elle se décompose en 2 types d'indicateurs :

### ➤ Les indicateurs **a posteriori**

Il s'agit de faire un bilan des signalements de douleurs TMS et problématiques santé déjà connues pour chaque situation visée (accidents du travail, maladies professionnelles, absentéisme, alerte des instances représentatives du personnel, etc.).

Ces informations pourront être recueillies notamment dans les documents santé-sécurité de l'établissement (bilan annuel santé-sécurité des instances représentatives du personnel, compte employeur AT/MP, rapport annuel du médecin du travail, etc.) et de gestion du personnel (indicateurs ressources humaines, recours à l'intérim via le bilan social, etc.).





## > Les indicateurs **a priori**

Ils sont caractéristiques des situations de travail et se répartissent en **5 grandes familles** :



**Les efforts physiques**  
(soulever, pousser, porter des charges lourdes, etc.)



**Le dimensionnement**  
(postures contraignantes, statiques, déplacements longs, etc.)



**Les caractéristiques temporelles**  
(répétitivité, travail en flux tendu, aléas, etc.)



**Les caractéristiques de l'environnement**  
(bruit, température, vibrations, etc.)



**L'organisation**  
(latitude décisionnelle, objectifs de production, possibilités d'entraide, etc.)

Ces indicateurs sont appréciés, sur la base des difficultés exprimées par les salariés et des observations du travail réel, en 3 niveaux de criticité conduisant ainsi à la cotation.

## ➤ Délimiter

Il s'agit dans un premier temps de réaliser **l'inventaire** des situations de travail présentes dans l'établissement.

Vous pouvez utiliser le **découpage en unités de travail** tel que défini dans votre DUER (document unique d'évaluation des risques) à condition qu'il soit suffisamment précis pour témoigner de la diversité des situations de travail.

Ainsi, il peut s'avérer nécessaire de considérer :

### ➤ soit la situation de travail dans sa globalité

(ex : cas d'un approvisionneur de pièces dédié à une ligne de production, picking dans un entrepôt logistique, caissière de magasin, etc.).

Vous remplirez alors une grille **par situation de travail**.

### ➤ soit des tâches spécifiques de cette situation de travail

(ex : le métier de coffreur-bancheur se décompose en diverses tâches telles que montage d'échafaudages, assemblage de boisages, pose du ferrailage dans le coffrage, décoffrage, etc. qui présentent des contraintes différentes).

Dans ce cas, une grille de dépistage devra être renseignée **pour chaque tâche**.



## > Coter



Au travers d'une observation des situations de travail et d'entretiens avec les salariés concernés, le groupe de travail va s'interroger sur **chaque indicateur de la grille de dépistage**.

L'observation de la situation de travail s'attachera à **analyser le travail réel** (ce qui est réellement effectué) **par opposition au travail prescrit** (défini par les procédures notamment).

Les salariés seront invités à s'exprimer sur leur situation de travail et plus spécifiquement sur leurs difficultés dans la réalisation du travail.

Les écarts exprimés vont permettre d'identifier des variabilités dans la situation de travail, liées par exemple aux différences de pratiques ou d'organisation du travail entre équipes voire entre salariés d'une même équipe, à l'utilisation d'outils 'maison', à l'anticipation des imprévus, etc. et seront utilement reportés dans la case 'commentaires'.

Lors du diagnostic ergonomique qui intervient en étape 3, il faudra questionner ces différences de ressentis permettant d'enrichir l'analyse fine de la situation de travail.

Une fois le recueil d'informations sur les différents facteurs de risque réalisé, le groupe de travail cherchera **un consensus partagé** permettant de valider collectivement la cotation effectuée pour chaque situation de travail.

*Il est à noter que l'utilisation de l'outil Excel proposé dans TMS Pros permet de renseigner 10 dépistages par fichier et de générer un tableau de synthèse automatiquement. Ce dernier devra être déposé en pièce jointe sur le site TMS Pros à la Question 19 (étape 2).*



## > Hiérarchiser



Le groupe de travail va ensuite **analyser** les scores obtenus et identifier les situations de travail qui nécessiteront prioritairement une analyse approfondie (diagnostic ergonomique).

Pour établir cette hiérarchisation, la prise en compte d'autres critères tels que le nombre de salariés concernés, la complexité de la situation de travail ou encore la disparition de la situation de travail peuvent être des critères déterminants venant se coupler au score brut du niveau de risque.

Dans tous les cas, les situations de travail comprenant un ou plusieurs facteurs de risque cotés « oui et critique » **devront faire l'objet d'une attention toute particulière.**

Le résultat de cette réflexion permettra de renseigner la Question 20 (étape 2), et servira de base pour rédiger la note de cadrage du projet de prévention des TMS de votre établissement.

Les situations de travail prioritaires feront l'objet, en étape 3, d'une analyse plus fine (diagnostic ergonomique) afin de faire émerger des contraintes plus précises et identifier les leviers d'action pour les supprimer ou les réduire.

Merci à Alexandre Vasselin, Laurent Kerangueven et Laurent Claudon, INRS, pour leur relecture attentive.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Publication INRS ED6161  
Méthode d'analyse de la charge physique de travail
- Publication INRS ED6291  
Méthode d'analyse de la charge physique de travail  
Secteur sanitaire et social





# POUR TOUTES INFORMATIONS

## VOS INTERLOCUTEURS



### **Cramif**

17/19 Avenue de Flandre

75019 Paris Cedex

✉ [infos.tmspros.cramif@assurance-maladie.fr](mailto:infos.tmspros.cramif@assurance-maladie.fr)

**3679**

Service gratuit  
+ prix appel

Pour en savoir plus, rendez-vous sur  
[cramif.fr](http://cramif.fr)

**Aide au dépistage et à la hiérarchisation  
des situations à risque TMS**

Cramif – Direction de la communication – Décembre 2021